

CODE SOUVENIR MONTRÉAL Édition spéciale

375^e anniversaire de Montréal

Appel de propositions auprès des designers- producteurs et éditeurs montréalais

Catalogue d'objets-cadeaux,
souvenirs de Montréal

Mars 2016

Description de l'appel

Le Bureau du design de la Ville de Montréal lance la 4^e édition de l'appel de propositions CODE SOUVENIR MONTRÉAL¹ et invite les designers-producteurs et éditeurs montréalais à soumettre en grand nombre leurs propositions d'objets-souvenirs, évocateurs de Montréal. L'appel vise ainsi à sélectionner une banque d'objets-cadeaux puis à les regrouper dans un outil de diffusion sous la forme d'un catalogue afin que les acheteurs soient mieux outillés pour choisir des articles conçus par des designers montréalais.

Pour cette édition spéciale, le catalogue CODE SOUVENIR MONTRÉAL poursuit sa mission d'offrir des objets-cadeaux destinés à des fins promotionnels et protocolaires mais souhaite également **élargir sa gamme et être plus inclusif** afin de proposer des solutions riches et diversifiées pour le grand public à l'occasion des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal qui auront lieu en 2017.

Les festivités du 375^e anniversaire de Montréal seront une occasion unique de célébrer la vivacité montréalaise : son histoire et son patrimoine, ses espaces, ses gens et ses réalisations. Par les divers événements commémoratifs, les célébrations marqueront l'imaginaire des citoyens et visiteurs de la métropole. Les objets-cadeaux laisseront, quant à eux, une trace tangible de ces moments. Qu'ils soient pour un dignitaire, un partenaire, une entreprise, un invité de marque, un touriste ou un citoyen montréalais, les objets-souvenirs témoignent du savoir-faire en design et de la créativité des designers montréalais.

Profil des donneurs-receveurs

La Ville remet des objets-cadeaux tout au long de l'année. Il en est de même pour des institutions telles que le Palais des congrès de Montréal, Montréal International, Tourisme Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, les universités et d'autres institutions culturelles montréalaises. Les besoins de ces institutions et de certaines grandes entreprises privées seront accrus à l'occasion des festivités de 2017.

La clientèle qui reçoit les objets-cadeaux est diversifiée. On compte parmi celle-ci des citoyens, élus, dignitaires, congressistes, organisations internationales, dirigeants d'entreprise, investisseurs ou donateurs.

1. CODE est une idée de Raban Ruddigkeit de l'agence berlinoise © ruddigkeit corporate ideas. CODE est l'acronyme de City Of Design et représente le caractère singulier (l'ADN) d'une ville. Pour consulter les éditions précédentes du catalogue : designmontreal.com/code-souvenir-montreal

Profil des objets-cadeaux

Les objets-cadeaux évoquent un souvenir de Montréal et permettent de personifier la ville dans la tête des visiteurs. Ils laissent une empreinte représentative et reconnaissable de la ville et de son identité au travers un matériau, une technique, un usage, une forme, un graphisme. Ce sont des objets sympathiques, originaux et de qualité à la hauteur d'une ville UNESCO de design¹. Ils nous racontent une histoire, celle de l'objet ou de son créateur.

Les objets-cadeaux doivent avant tout mettre en valeur le savoir-faire montréalais en design au travers des produits créatifs et de qualité. Ces objets peuvent également témoigner de la vivacité montréalaise², ou être évocateurs et emblématiques de Montréal (son identité culturelle, ses attributs géographiques, architecturaux ou patrimoniaux).

De façon spécifique, les objets-cadeaux recherchés dans le cadre de cet appel sont :

- ☒ existants, revisités, réemballés, ou conçus spécifiquement pour répondre à l'appel;
- ☒ prêts à la vente (**pas en processus de développement**);
- ☒ clairement identifiables au niveau de leur fonction et auto-suffisants;
- ☒ unisexes de préférence, pouvant être aussi bien des objets décoratifs, alimentaires, utilitaires ou des accessoires de mode passe-partout;
- ☒ légers, de taille réduite, se rangeant facilement dans une valise et respectant la réglementation douanière;
- ☒ **personnalisables**, avec la possibilité d'inclure le logo d'une institution, d'une entreprise ou le logo de la Ville de Montréal;
- ☒ présentés avec un emballage soigné qui met en valeur l'objet et le travail du designer (en indiquant par exemple le nom du produit, sa fonction, son lieu de fabrication, le nom du designer, sa courte bio ou sa démarche de création — ces informations, quoique non essentielles, contribuent à la valeur ajoutée d'un objet-cadeau).

Selon le nombre de cadeaux à remettre, le statut des personnes qui offrent le cadeau et celui des personnes qui le reçoivent, le contexte ou tout autre facteur, plusieurs gammes d'objets-cadeaux doivent être proposées aux acheteurs et au grand public. Des volumes de vente approximatifs auprès des acheteurs institutionnels sont indiqués à titre indicatif.

- ☒ Objets-cadeaux de moins de 10 \$ / unité
Distribués en grande quantité (peut éventuellement atteindre 20 000 unités d'un même produit annuellement pour des produits de 2 \$ ou moins, tels que l'épinglette de la Ville).
- ☒ Objets-cadeaux de 10 à 25 \$ / unité
Distribués en quantité moyenne (environ 300 unités d'un même produit annuellement).
- ☒ Objets-cadeaux de 25 à 50 \$ / unité
Distribués en petite quantité (environ 50 unités d'un même produit annuellement).
- ☒ Objets-cadeaux de 50 à 150 \$ / unité
Distribués en petite quantité (environ 10 unités d'un même produit annuellement).

1. Montréal a été désignée Ville UNESCO de design en 2006, intégrant ainsi le Réseau des villes créatives de l'UNESCO.

2. Voir les thématiques de la programmation de la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal au 375mtl.com

Conditions d'admissibilité

Est admissible à l'appel de propositions, tout designer-producteur¹ ou éditeur² qui respecte les conditions suivantes :

- ☒ **est déjà en affaires** dans le marché des objets et dispose, au moment de déposer une proposition, d'un réseau qui permet la fabrication et la distribution de l'objet ou des objets existant(s) ou nouvellement conçu(s) qu'il soumet ;
- ☒ est le créateur de l'objet ou des objets-cadeaux qu'il soumet ou, dans le cas d'un éditeur, obtient l'accord du (des) créateur(s) avant de déposer une proposition ;
- ☒ accepte que les objets-cadeaux soumis fassent l'objet d'une publication et qu'ils puissent être commandés par les acheteurs concernés ;
- ☒ exerce principalement à partir d'une place d'affaires située à Montréal au moment de déposer la proposition.

Questions

Durant le processus de l'appel de propositions, les questions doivent être envoyées à la conseillère professionnelle, Véronique Rioux, designer industriel, à l'adresse code.souvenir@gmail.com.

Présentation des propositions

Chaque proposition doit comprendre :

- ☒ La fiche d'identification de l'objet-cadeau (annexe A), une fiche par objet soumis.
- ☒ L'objet-cadeau (objet de production³) tel qu'il serait offert :
 - L'objet doit être soumis avec son emballage (qui explique sa fonction si requis).
 - L'objet doit comporter minimalement les deux (2) informations suivantes : le nom du designer-producteur ou du créateur qui a conçu l'objet ; la signature Montréal Ville UNESCO de design téléchargeable sur designmontreal.com/une-signature-pour-montreal-ville-unesco-de-design ; ces informations peuvent être intégrées au produit ou ajoutées à l'emballage à l'aide de différents moyens tels qu'un autocollant, un bandeau de papier, une étiquette ou tout autre moyen jugé approprié.

- L'objet ou son emballage doit être personnalisé avec le logo d'une institution, d'une entreprise ou avec le logo de la Ville de Montréal (rosace seule ou logotype complet sans modification ou repositionnement) téléchargeable sur ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=9717,126917574&_dad=portal&_schema=PORTAL ; **il est également possible de ne pas personnaliser l'objet physique mais de fournir une photo ou un photomontage qui illustre la possibilité de personnalisation.**
- ☒ Un support numérique qui comprend une version de la fiche d'identification de l'objet-cadeau en format .pdf ainsi qu'un maximum de trois (3) photos de l'objet-cadeau (incluant une photo de personnalisation) en format .jpg haute résolution (5 po X 7 po à 300 dpi). Dans un but d'uniformisation, il est également possible que les objets-cadeaux puissent être photographiés par un photographe mandatée par la Ville. Si le designer-producteur ou l'éditeur dépose plus d'un objet, un seul support numérique doit être soumis, comprenant toutes les fiches d'identification et les photos qui s'y rattachent.

Les informations contenues dans la fiche d'identification serviront au contenu du catalogue. Les designers-producteurs et éditeurs doivent s'assurer de la justesse des textes descriptifs, des informations commerciales ainsi que de la qualité des photos.

Objets-cadeaux des éditions précédentes

Les designers-producteurs et les éditeurs dont les objets ont été retenus dans les éditions précédentes du catalogue doivent déposer à nouveau leur(s) objet(s)-cadeau(x) ainsi que la ou les fiches d'identification dans le but d'assurer une mise à jour des informations et de permettre la prise de photos, le cas échéant. Ces objets ne seront toutefois pas évalués par le comité de sélection et figureront automatiquement dans le catalogue. **Les designers-producteurs et les éditeurs des années précédentes sont fortement encouragés à soumettre de nouveaux produits afin d'offrir une plus vaste sélection aux acheteurs et au grand public.**

1. Créateur qui a entrepris de produire ou faire produire des biens et les mettre en marché (définition issue de « Les designers-producteurs au Québec » d'André Desrosiers. Laboratoire design et proximité, École de design, UQAM, septembre 2009).
2. Personne physique ou morale qui vend des objets conçus par des créateurs montréalais.
3. Les objets-cadeaux soumis dans le cadre de l'appel de propositions pourront être récupérés par les designers-producteurs et éditeurs suite à l'évaluation du comité de sélection et à la prise de photos, le cas échéant.

Dépôt des propositions

Les propositions doivent être acheminées à l'adresse suivante, au plus tard le 3 mai 2016, midi heure locale, comme prescrit au calendrier :

Bureau du design
À l'attention de Béatrice Carabin
Ville de Montréal
Appel de propositions CODE SOUVENIR MONTRÉAL
303, rue Notre-Dame Est, 6^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y8

La Ville ne peut être tenue responsable d'une erreur de destination ou d'un dépassement du délai de livraison de la proposition. Elle ne peut non plus être tenue responsable de bris, dommage ou détérioration d'une proposition fournie pendant qu'une telle proposition est en sa possession.

Critères d'évaluation des objets-cadeaux

Les objets-cadeaux seront jugés selon les critères d'évaluation suivants :

- ☒ faciles à transporter (à la main, dans une valise);
- ☒ légers et de taille limitée;
- ☒ révélateurs du savoir-faire en design ou emblématiques et représentatifs de Montréal (sa vivacité, son identité culturelle, ses attributs géographiques, architecturaux ou patrimoniaux);
- ☒ personnalisables aux logos des institutions ou entreprises;
- ☒ identifiés minimalement avec le nom du designer-producteur ou du créateur qui a conçu l'objet et la signature « Montréal Ville UNESCO de design »;
- ☒ universels;
- ☒ fonctionnels;
- ☒ bien faits (fabrication et finition);
- ☒ durables, éco-responsables et de fabrication locale, dans la mesure du possible.

Comité de sélection

Le comité de sélection chargé de choisir les objets-cadeaux comprend cinq (5) membres :

- ☒ Azamit, directrice artistique, styliste et recherchiste; fondatrice, Souk@SAT
- ☒ François Blais, designer graphique, conseiller artistique, Services des communications, Ville de Montréal
- ☒ Lynn Gagnon, chef du protocole et de l'accueil, Ville de Montréal
- ☒ Sylvie Labrosse, gérante Boutique-Librairie, Musée des beaux-arts de Montréal
- ☒ Marie-Claude Parenteau-Lebeuf, directrice générale, Association professionnelle des designers d'intérieur du Québec (APDIQ)

Suites de l'appel

Suite au dépôt des propositions, le comité de sélection se réunira et choisira les objets-cadeaux qui figureront au catalogue. Sa décision sera finale et sans appel. Le comité de sélection prévoit retenir le plus grand nombre possible d'objets-cadeaux pour le catalogue en fonction de leur qualité et de leur pertinence en regard des critères énoncés.

Suite au choix des objets-cadeaux, la Ville procédera à la réalisation d'un catalogue. Ce dernier bénéficiera d'une diffusion ciblée auprès d'acheteurs institutionnels. Des activités de promotion seront organisées à différents moments de l'année, activités au cours desquelles les créateurs sélectionnés pourront être invités à venir présenter leurs produits.

Les designers sélectionnés pourraient avoir accès aux opportunités suivantes :

- ☒ être mis en relation avec les acheteurs, partenaires et commanditaires des festivités du 375^e anniversaire de Montréal;
- ☒ bénéficier des points de vente CODE SOUVENIR MONTRÉAL à l'instar de ceux déjà implantés aux boutiques du Jardin botanique et du Biodôme;
- ☒ participer à des activités ou des événements faisant la promotion des designers montréalais (exposition, salons, boutiques pop-up, etc.);
- ☒ bénéficier de la diffusion sur le site designmontreal.com incluant le répertoire des designers montréalais.

Nonobstant ce qui précède, rien dans l'appel de propositions ne doit être interprété comme un engagement formel des acheteurs à commander les objets-cadeaux.

Calendrier

Lancement de l'appel de propositions
23 mars 2016

Date limite de remise des propositions
3 mai 2016, midi

Séance du comité de sélection
6 mai 2016

Production du catalogue
Mai et juin 2016

Diffusion et promotion du catalogue
Fin juin 2016

Droits d'auteur et autorisations

En déposant une proposition, tout participant (designer-producteur ou éditeur) accepte que la Ville prenne des photos professionnelles de leur(s) produit(s) et les publie. Tout participant concède à la Ville, à titre gratuit, une licence non-exclusive, autorisant celle-ci à reproduire, publier, représenter ou autrement diffuser les photographies des objets-cadeaux, sans limite quant au territoire de diffusion, quel que soit le support utilisé, y compris sur son site Internet, et ce pour un temps indéterminé. Il incombe à chaque participant (particulièrement s'il s'agit d'un éditeur) de s'assurer que les textes et photographies qui seront soumis suite à la sélection puissent être publiés et diffusés. L'accord du créateur pour le dépôt d'une proposition relève également de la responsabilité du participant. La Ville de Montréal n'assume aucune responsabilité relativement aux droits d'auteur liés aux projets ni aux redevances photographiques pour tout matériel reproduit visant la promotion et la production du catalogue. La Ville s'engage cependant à indiquer les crédits photographiques qui lui seront fournis.

Qu'il s'agisse d'un objet existant ou nouvellement conçu, la Ville n'exige aucune exclusivité quant à la vente des objets-cadeaux.

Obligations des designers-producteurs et éditeurs

Afin de mesurer les impacts et de rendre des comptes aux ministères subventionnaires de la présente démarche, les designers-producteurs et éditeurs dont les objets-cadeaux seront sélectionnés dans le cadre de l'appel de propositions devront s'engager à remplir un formulaire fourni par la Ville afin de comptabiliser les ventes de produits réalisés par le biais du catalogue. Devront figurer notamment sur ce formulaire : le nom du produit vendu, la quantité vendue, le mois de l'année, le nom du client et la raison de la vente (événement, cadeau aux employés, Noël, départ à la retraite, etc.).

Ces informations resteront confidentielles et ne serviront qu'à des fins statistiques.

Fiche d'identification de l'objet-cadeau

Une fiche par objet-cadeau soumis. Le même objet-cadeau ne peut être soumis par plus d'un designer-producteur ou éditeur.

Le fichier doit être sauvegardé en format .pdf en conservant les champs actifs du formulaire. Aucun formulaire rempli à la main ne sera accepté.

Les fichiers doivent se nommer comme suit :

- Nom du designer ou de l'éditeur_Nom de l'objet-cadeau_Fiche
- Nom du designer ou de l'éditeur_Nom de l'objet-cadeau_Photo 1
- Nom du designer ou de l'éditeur_Nom de l'objet-cadeau_Photo 2
- Nom du designer ou de l'éditeur_Nom de l'objet-cadeau_Photo 3_personnalisé

N'oubliez pas de joindre au moins une photo de l'objet-cadeau personnalisé.

L'objet-cadeau et cette fiche en versions papier et électronique doivent être acheminés au plus tard le 3 mai 2016, midi, à l'adresse suivante :

**Bureau du design
À l'attention de Béatrice Carabin
Ville de Montréal
Appel de propositions CODE SOUVENIR MONTRÉAL
303, rue Notre-Dame Est, 6^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y8**

Il est possible de venir déposer les objets-cadeaux en mains propres. Les heures d'ouverture du Bureau du design sont de 9 h 00 à 16 h 30.

Identification du designer-producteur ou de l'éditeur

DESIGNER-PRODUCTEUR ÉDITEUR

TÉLÉPHONE

NOM (INDIVIDU OU FIRME)

COURRIEL

ADRESSE POSTALE

SITE WEB

NOM DU OU DES CRÉATEURS DE L'OBJET-CADEAU

Identification de l'objet-cadeau

NOM DE L'OBJET-CADEAU

BRÈVE DESCRIPTION DE L'OBJET-CADEAU (40 MOTS MAXIMUM)

LIEU DE FABRICATION

MATÉRIAUX

DIMENSIONS HORS-TOUT (EN CM)

PRIX UNITAIRE VENDANT (AVANT TAXES ET AVANT LIVRAISON)
Prix valide jusqu'en décembre 2017.
Si le prix varie en fonction des quantités, veuillez l'indiquer.

Photos de l'objet-cadeau

PHOTO 1 (CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES)

PHOTO 3 (CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES)

PHOTO 2 (CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES)

Déclaration

Nous déclarons véridiques toutes les informations contenues dans cette fiche et nous acceptons tous les termes et conditions de participation de l'appel de propositions.

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT

DATE